

**Délégation du Conseil Municipal au Maire – article L 2122 – 23 du Code
Général des Collectivités Territoriales – Porter à connaissance
Décisions prises depuis 14 mars 2013**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 33
Nombre de votants : 38*

LE 23 MAI DEUX MILLE TREIZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 15 mai et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues (de la question n° 1 à la question n° 20), Mme DELANDRE Béatrice, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (à la question n° 4), M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme RIDEL Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise (de la question n° 1 à la question n° 4), M. BEGOS Yves (de la question n° 1 à la question n° 5), Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 1 à la question n° 6), M. LAPENA Christian (de la question n° 1 à la question n° 4), M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle (de la question n° 1 à la question n° 4), Mme MELE Claire (de la question n° 1 à la question n° 4), M. BREBION Bernard (de la question n° 1 à la question n° 4), M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme GILLET Christelle, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

Sont absents : M. FALAIZE Hugues (de la question n° 21 à la question n° 53), M. LEVASSEUR Thierry (de la question n° 1 à la question n° 53), M. TAVERNIER Eric (de la question n° 1 à la question n° 53), Mme LEGRAND Vérane (de la question n° 1 à la question n° 3 et de la question n° 5 à la question n° 53), Mme COTTARD Françoise (de la question n° 5 à la question n° 53), M. BEGOS Yves (de la question n° 6 à la question n° 53), Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 7 à la question n° 53), M. LAPENA Christian (de la question n° 5 à la question n° 53), Mme DUPONT Danièle (de la question n° 5 à la question n° 53), Mme MELE Claire (de la question n° 5 à la question n° 53), M. BREBION Bernard (de la question n° 5 à la question n° 53), Mme EMO Céline, Mme SANOKO Barkissa, Mme OUVRY Annie.

Pouvoirs ont été donnés par : M. FALAIZE Hugues à Mme RIDEL Patricia (de la question n° 21 à la question n° 53), M. LEVASSEUR Thierry à Mme MELE Claire (de la question n° 1 à la question n° 4), M. TAVERNIER Eric à M. LAPENA Christian (de la question n° 1 à la question n° 4), M. BEGOS Yves à M. VERGER Daniel (de la question n° 6 à la question n° 53), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme GILLET Christelle (de la question n° 7 à la question n° 53), Mme EMO Céline à M. BREBION Bernard (de la question n° 1 à la question n° 4), Mme SANOKO Barkissa à M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme OUVRY Annie à Mme LEMOINE Françoise.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

M. Sébastien JUMEL, Maire, expose que les décisions prises depuis la précédente séance du Conseil, en vertu de la délégation d'attributions consentie par délibérations des 4 avril 2008 et 3 février 2009 et 14 mai 2009, sont portées à la connaissance du Conseil Municipal :

- ➔ Formation à la sonorisation de spectacles pour plusieurs agents de la Ville de Dieppe – Organisme : WESTSOUNDFORMATION – Durée : 5 jours – Coût : 3 128 €,
- ➔ Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle « concert de musique ottomane » à la bibliothèque du Drakkar le 16 mars 2013 – Titulaire : Le Safran Collectif d'Artistes – Coût : 250 €,
- ➔ Affaire au pénal – Protection fonctionnelle d'un agent ASVP – Règlement des frais et honoraires à Maître Garraud – Avocat,
- ➔ Affaire au pénal – Protection fonctionnelle de deux agents ASVP – Règlement des frais et honoraires à Maître Garraud – Avocat,
- ➔ Affaire au pénal – Protection fonctionnelle d'un agent ASVP – Règlement des frais et honoraires à Maître Garraud – Avocat,
- ➔ Co-propriété du Parc du Talou – Démarche auprès du Juge pour la désignation d'un nouveau syndic – Règlement des frais et honoraires à Maître Garraud – Avocat,
- ➔ Constat d'huissier - Co-propriété du Parc du Talou – Règlement des frais à Maître Marcel Godefroy – Huissier de Justice,
- ➔ Consultations juridiques diverses – Année 2012 – Frais et honoraires à Maître Frédéric Weyl - Avocat - Montant global estimatif 2 400 € TTC,
- ➔ Réalisation d'un skatepark en béton – Square Pinsdez à Dieppe – Titulaire : groupement conjoint Minéral Service et Eurovia Haute-Normandie – Coût : 201 601,01 € HT incluant une tranche ferme à hauteur de 179 881,29 € HT et une tranche conditionnelle de 21 719,72 € HT (échirage),
- ➔ Cimetière de Neuville lès Dieppe – Rachat d'une concession – Titulaire : M. ESNAULT Albert – Remboursement : 57,30 € représentant la part de la Ville en fonction du temps écoulé depuis l'achat de la concession,
- ➔ Convention de cession d'herbes à titre précaire et révocable – Terrain cadastré ZA n° 31 Saint-Aubin-sur-Scie – Bénéficiaire : Mme Nicole HELOUIS, agricultrice – Période : du 1^{er} avril 2013 au 29 septembre 2015 – Montant de la redevance annuelle : 696,18 €,
- ➔ Régie à simple autonomie financière Domaine Les Roches – Location-entretien d'un copieur-fax-imprimante – Titulaire : Société Toshiba Région Grand Ouest – Conditions financières : loyer trimestriel de 147 € HT avec un coût de maintenance de 0,0103 € HT la copie – Durée du marché : 16 trimestres (à compter de la mise en service de l'appareil),

- Affaire au pénal – Protection fonctionnelle d'un agent ASVP – Règlement des frais et honoraires à Maître Garraud – Avocat,
- Cession de quatre véhicules municipaux – Bénéficiaire : A.B. Auto Pièces – Montant de la cession : 400 € nets,
- Location entretien d'un photocopieur couleur au Cabinet du Maire – Avenant n° 2 au contrat n° 09.064, portant sur la prolongation du marché jusqu'au 31 décembre 2014, dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle consultation regroupant les locations-entretien de tous les photocopieurs de la Ville de Dieppe – Titulaire : Société Ricoh France – Conditions financières : location mensuelle de 126,44 € HT avec un coût copie noir et blanc de 0,00538 € HT/page et un coût copie couleur de 0,05217 € HT/page,
- Exposition « 550 portraits des salariés de Pétroplus en lutte » du 20 février au 19 mars 2013 - Convention avec le Comité d'Entreprise de la Raffinerie Pétroplus de Petit-Couronne - Coût du prêt : 500 €TTC,
- Utilisation par l'Estran de locaux situés dans l'enceinte de l'ex-CFA Vauban à Dieppe – Avenant n° 1 à la convention d'occupation précaire n° 09-74 du 24 mars 2009, portant sur la gratuité des fluides pour les locaux concernés,
- Village sportif « Mc DO KIDS SPORT » dans le cadre de la saison estivale 2013 – Animations à titre gratuit, en plein air le vendredi 2 août 2013 sur les pelouses de la plage de Dieppe – Convention d'occupation temporaire avec la Société Alice Evènements,
- Mise à disposition à titre gratuit de 2 salles d'activités à l'annexe du Pôle Camille Claudel pour un espace Adolescents (hors frais de téléphonie) – Bénéficiaire : Maison des Jeunes – Maison pour Tous – Période : du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013,
- Mise à disposition à titre gratuit de locaux au Pôle Camille Claudel (hors frais de téléphonie) – Bénéficiaire : Maison des Jeunes – Maison pour Tous, pour le fonctionnement du Centre Social – Période : du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013,
- Mise à disposition à titre gratuit d'une salle au Pôle Camille Claudel (hors frais de téléphonie) – Bénéficiaire : Association Maison des Jeunes et de la Culture de Duclair, dans le cadre de l'action « Inservolant » s'adressant aux publics dieppois et de l'agglomération dieppoise, bénéficiaires du RSA – Période : du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013,
- Marché d'exploitation du parking de la plage – Titulaire : Vinci Park Gestion – Montant mensuel du marché : 8 462,50 € HT pour la tranche ferme et les tranches conditionnelles n° 1 et n° 2 – Durée maximum de 15 mois, soit du 1^{er} avril 2013 au 30 juin 2014, (dans l'attente du contrat global de délégation de service public du stationnement incluant l'ensemble des ouvrages, dont le parking de la plage),

- ➔ Location entretien d'un bibliocopieur au service état-civil – Avenant n° 1 au contrat n° 09.072 portant sur la prolongation du contrat jusqu'au 31 décembre 2014 – Titulaire : Société Océ France – Conditions financières : location trimestrielle de 929 € HT avec une maintenance de 911 € HT les 1000 copies,

- ➔ Ecoute et téléchargement de musique à destination des bibliothèques – Titulaire : Société Apach Network – Durée : année 2013 - Conditions financières : fourniture de licences pour 6 840 € HT avec un coût de maintenance évolutive de la plateforme de 1 500 € HT,

- ➔ Formation « Permis C + Code de la route » pour un agent des services techniques de la Ville de Dieppe - Titulaire : ECF Cotard – Durée : 126 heures de formation – Coût : 2 858,44 €,

- ➔ Permanences des référents d'insertion professionnelle organisées au profit des jeunes (16-25 ans) habitant dans le territoire concerné par la politique de la ville - Mise à disposition de locaux à titre gratuit (hors frais de téléphonie), aux pôles La Fontaine aux Bruyères, Camille Claudel au Val Druel, Le Drakkar à Neuville lès Dieppe – Bénéficiaire : Association « Mission Locale de la Côte d'Albâtre » - Période : du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013,

- ➔ Permanences pour l'accompagnement et le suivi des personnes en situation d'insertion - Mise à disposition de locaux à titre gratuit au Pôle La Fontaine au Bruyères (hors frais de téléphonie) – Bénéficiaire : Association « La Boutique de Gestion de Haute-Normandie » - période : du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013,

- ➔ Permanences juridiques gratuites - Mise à disposition de locaux à titre gratuit en Mairie de Dieppe – Bénéficiaire : Association « Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de Seine-Maritime » - Période : du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013,

- ➔ Décision portant délégation ponctuelle du droit de préemption urbain au profit de la SEMAD, sur le bien sis 55, rue Desceliers, lots n° 1 et 2, appartenant à M. Pierre Lethellier,

- ➔ Spectacle de plein air « la Banda Jojo » sur les quais Henri IV et Duquesne dans le cadre de « La Figaro » le 26 juin 2013 – Titulaire : SARL TOHU BOHU – Coût : 2 274,88 € HT,

- ➔ Contrat de cession dans le cadre de la manifestation « Brin de cousette », portant sur 2 séances de contes à la Ludothèque-Bibliothèque Camille Claudel les 11 et 12 avril 2013 avec un temps de rencontre avec les parents le 12 avril 2013 à la Maison Jacques Prévert – Intervenant : Mme France Quatromme, conteuse – Coût total des prestations : 880 € TTC,

→ Avenant n° 1 au contrat n° 09.099 de location entretien d'une imprimante couleur au Cabinet du Maire, relatif à la prolongation du marché jusqu'au 31 décembre 2014, dans l'attente de la mise en place d'une nouvelle consultation regroupant les locations-entretien de tous les photocopieurs de la Ville de Dieppe – Titulaire : Société Ricoh France – Conditions financières : location mensuelle de 33 € HT, copie noir et blanc de 0,00770 € HT/page et copie couleur de 0,07700 € HT/page,

→ Bail de location d'un logement 42 rue Cité de Limes à Dieppe – Bénéficiaire : M. Vincent HEROUX – Période : du 1^{er} avril 2013, pour une durée de 6 ans renouvelable une fois par période identique – Coût du loyer mensuel : 198,36 € hors charges,

→ Acquisition de sanitaires publics automatiques neufs pour la Ville de Dieppe – Avenant n° 5 au marché n° 10.268 portant sur l'intégration au contrat de la maintenance de 3 sanitaires localisés « plage de Puys », « Place du Casino » ainsi que Square Carnot – Titulaire : Michel Planté Services - Coût annuel de la maintenance par sanitaire : 2 000 € HT,

→ Acceptation d'un don privé de M. Pierre Ickowicz, qui n'est grévé ni de conditions ni de charges, au Fonds Ancien et Local de la médiathèque Jean Renoir (document manuscrit accompagné d'une documentation sur des sculptures du Puget qui se trouvent dans l'arsenal de Toulon),

→ Acceptation de dons privés de M. Maurice Duteurtre à titre gracieux au Fonds Ancien et Local de la médiathèque Jean Renoir, qui vu son importance sera dénommé « fonds Maurice Duteurtre ». Le donateur désire que cette collection ne soit pas désolidarisée, sauf si les conditions de conservation l'exigeaient.

→ Formation « Bafa - Approfondissement jeux de plein air » pour 4 agents du Pôle Education Enfance de la Ville de Dieppe - Titulaire : CEMEA Haute-Normandie – Durée : 6 jours – Coût de la formation : 1 752 € nets,

→ Convention de location d'une exposition « le cinéma fantastique » à la Médiathèque Jean Renoir – Titulaire : SARL Exposika - Durée : du 9 avril 2013 au 4 mai 2013 – Coût de la prestation : 450 € TTC,

→ Animation en plein air « Maquillage artistique et sculpture sur ballons » le mercredi 26 juin 2013 sur les quais Henri IV et Duquesne, dans le cadre de « La solitaire du Figaro » – Titulaire : Entreprise Krystel – Coût de la prestation : 390 € nets,

→ Campagne générale de dératisation – Titulaire : Société ISS Hygiène et Prévention – Durée du contrat : 1 an – Coût : 3 187,38 € HT,

→ Formation « Permis C + Code de la route » pour un agent de la Ville de Dieppe - Titulaire : ECF Cotard (Décision n° 57-2013 rapportée compte tenu d'une erreur matérielle portant sur le coût de la formation) - Coût : 2 390 € nets, pour 126 heures de formation,

→ Entretien des massicots des services communication et reprographie – Titulaire : Société DMBA – Durée du contrat : 1 an à compter du 24 avril 2013, renouvelable 3 fois par tacite reconduction et par période de 12 mois – Coût annuel : 1 450 € HT,

→ Formation « Permis C + Code de la route » pour un agent de la Ville de Dieppe – Titulaire : ECF Cotard – Coût : 2 390 € nés, pour 126 heures de formation,

→ Travaux d'aménagement de bureaux au sein de l'Hôtel de Ville (Direction Population : services Etat Civil, élections et formalités administratives) – création de 9 bureaux, dont 6 en rez-de chaussée avec création d'une passerelle, de 3 bureaux et d'une salle de réunions au 1er étage – Titulaire : Entreprise EMO – Montant du marché : 114 289,40 € HT,

→ Mise à disposition de la Ville de Dieppe par M. Bocquet du hangar de la Biomarine à titre gratuit, dans le cadre du Festival Normandie Impressionniste afin de préparer l'exposition Georges Marchand, dans la période du 18 avril au 23 mai 2013,

→ Mise en place d'actions culturelles et de lien social « Mémoire de quartier 2013 » dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain (PRU) - Ateliers de jeunes écrivains – Titulaire : Association « La Lorgnette » - Conditions financières : 5 470 € TTC,

→ Mise à disposition à titre gratuit, de salles au centre de vaccination, rue Irénée Bourgois à Dieppe – Bénéficiaire : Association « MAREDIA » (Prévention et prise en charge du diabète et des maladies métaboliques) - Période : du 25 mars 2013 au 31 décembre 2013,

→ Réalisation d'une « phrase fuguée » sur les parois internes de la rampe de la Médiathèque Jean Renoir par Mme Duparc-Georges, artiste, à titre gratuit,

→ Mise en place d'actions culturelles « Mémoire de quartier 2013 » dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain (PRU) – Evènement télévisuel – Titulaire : Association « La Lorgnette » - Conditions financières : 9 400 € TTC,

→ Assurance tous risques de l'exposition intitulée « Blanche » au château-musée de Dieppe – Titulaire : Société Gras Savoye – Montant de la prime d'assurance : 1 653,56 € TTC,

→ Assurances transport et séjour en cas de prêt, d'emprunt ou de restauration d'œuvres d'art du château-musée de Dieppe – Titulaire : Société Gras Savoye – Montant de la prime d'assurance : 450 € TTC,

→ Réhabilitation partielle du réseau des eaux pluviales, avenue Charles Nicolle à Neuville-lès-Dieppe – Titulaire : Société M3R – Coût : 33 245 € HT – Durée : 12 semaines.

Après avoir entendu les précisions apportées par M. le Maire au questionnement de Messieurs André Gauthier et Bazin quant :

- aux avenants de prolongation des marchés relatifs à la location et à l'entretien d'un copieur et d'une imprimante couleur destinés au cabinet du Maire,

- à la réalisation d'un skate park en béton au square Pinsdez,

- à la mise en place des actions culturelles « mémoires de quartier 2013 », dans le cadre du programme de renouvellement urbain,

☞ Le Conseil Municipal prend acte de ce porter à connaissance.

**Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée**

Réception en Sous-Préfecture :

Publication :

Notification :

<p>Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire</p>
